



Décision n°DEC110034DRH

Décision portant nomination de Monsieur Grancher Gérard en qualité de chargé(e) de mission.

LE PRÉSIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de Monsieur Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique ;

DÉCIDE

Art. 1^{er} – Monsieur Grancher Gérard, Ingénieur de recherche, est nommé chargé de mission auprès du président pour la direction des ressources humaines, du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2012. Sa mission a pour objet d'assurer le suivi des actions de formation scientifiques et le suivi de la campagne des écoles thématiques en lien avec le service formation et itinéraires professionnels de la direction des ressources humaines. Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Grancher Gérard demeure affecté au Laboratoire de Mathématiques Raphaël Salem, UMR 6085, Saint-Étienne du Rouvray.

Art. 2 – **Du** 1^{er} janvier 2011 **au** 31 décembre 2012, Monsieur Grancher Gérard percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Art. 3 – La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'État (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Normandie.

Art. 4 - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 17/01/2011

Pour le président
et par délégation,

Xavier Inglebert